

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Covoiturage : une pratique en plein essor,
une appli En Covoit' Grand Lyon qui évolue**

Parmi les 15 plus grandes aires urbaines en France, Lyon est celle qui connaît la plus forte accélération de la pratique du covoiturage sur un an*. Depuis mars 2023, l'incitatif financier mis en place par la Métropole de Lyon sur son appli En Covoit' Grand Lyon obtient des résultats très significatifs : en un an, le nombre d'inscrits a augmenté de 127%. Afin de poursuivre le développement de ce service au-delà de son territoire, la Métropole de Lyon en délègue sa gestion à SYTRAL Mobilités.

Après un an de fonctionnement de l'incitatif financier (jusqu'à 2,50€, ciblé sur les trajets de 5 à 30 km), la plateforme de covoiturage [En Covoit' Grand Lyon](#) connaît un véritable succès : le nombre d'inscrits a bondi de 11 000 à 25 500, soit une hausse de 127 %. Opérée par Karos, En Covoit' Grand Lyon met en relation les conducteurs et les passagers pour faciliter la pratique du covoiturage au sein de la métropole de Lyon et vers/depuis les territoires voisins. Le premier bilan annuel montre une fidélisation des utilisateurs : 55 % d'entre eux covoiturent plus de 5 fois par mois, 32 % plus de 10 fois par mois. Au total, plus de 160 000 trajets ont été enregistrés en 12 mois sur En Covoit' Grand Lyon, avec un rythme qui s'accélère. En novembre 2023 l'Observatoire national du Covoiturage indiquait qu'à Lyon le nombre de trajets quotidiens covoiturés avait été multiplié par 2,7 (+178%) entre octobre 2022 et octobre 2023.

Développer un service cohérent à l'échelle de tous les territoires lyonnais

Malgré cette hausse significative, le potentiel de développement du covoiturage reste considérable, en particulier pour les déplacements pendulaires entre la métropole et les territoires voisins de son aire d'attraction. Pour concrétiser ce potentiel, la Métropole de Lyon et ses partenaires souhaitent développer les services de covoiturage à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Dans ce but, la Métropole de Lyon a choisi de délèguer la gestion des services de covoiturage à SYTRAL Mobilités. Celui-ci va pouvoir les piloter à l'échelle de son périmètre géographique, en partenariat avec les autres territoires membres de l'établissement public comme avec les territoires voisins. Aussi, à partir du 2 avril, l'appli En Covoit' Grand Lyon évolue pour devenir « En Covoit' Rendez-vous ». L'incitatif financier pourra bénéficier aux trajets en origine ou destination de la métropole de Lyon, mais aussi du territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Garon. L'objectif est d'étendre peu à peu le périmètre des trajets éligibles à l'incitatif financier, et de compléter l'offre de services « En Covoit' » par le déploiement d'un réseau de lignes à haut niveau de service (covoiturage avec garantie de départ sur les itinéraires les plus fréquentés). Garante de la stratégie d'ensemble en matière de covoiturage sur son territoire, la Métropole de Lyon continuera de développer les infrastructures en lien avec cette offre de service renforcée : aires dédiées, voies réservées, stationnement privilégié (dans les P+R par exemple).

** Observatoire National du Covoiturage au Quotidien, étude novembre 2023*